

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2017 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Sont également présents:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 19 h 45)

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Lois Miller régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2017-12-04, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en ajoutant le point suivant: demande de panneau sur le chemin d'Ely indiquant la direction pour l'autoroute 55 et en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett that the agenda proposed to the members is adopted by adding the following subject: request for a sign on Ely Road indicating the direction for Highway 55 and by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 décembre 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande d'intervention Bell / request
5. Demande d'autorisation - conduite d'eau privée sur le chemin Fortier desservant le lot 3 511 253 / Authorization request - private water line on Fortier Road to serve lot 3 511 253

Administration

6. Correspondances
7. Compte-rendu des élections municipales générales du 5 novembre 2017 / Municipal elections report
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2017-03 modifiant le règlement numéro 95-06 relatif au traitement des membres du conseil / Notice of motion and

- presentation of the draft by-law number 2017-03 amending by-law number 95-06 concerning the treatment of council members
9. Offres de service - séance de photo des conseillers et des employés : / Offer for pictures
 10. Maire suppléant / Pro-mayor
 11. Trans-Appel – contribution municipale 2018 / Municipal contribution
 12. Demande - éclairage de la bretelle du chemin Keenan par RPM Transit / Request for lighting on the Keenan Road on-ramp by RPM Transit
 13. «Plaisirs d'hiver» / Winter fun day
 14. Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec / Lieutenant Governors medal
 15. Dons & publicités/donations & publicity (L'Étincelle, Record, Carrefour Jeunesse emploi, Club de patinage artistique de Richmond, Centre d'interprétation de l'Ardoise, la Société d'histoire du comté de Richmond, le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne, Grace Village ou Wales Home Foundation, Comité ÉLÉ)

Hygiène du milieu

16. Collecte des arbres-de-Noël / Christmas tree pick up

Sécurité publique

17. Service de Sécurité incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2018 / Calendar for meetings of the SSIRR

Factures

18. Factures/Bills

Varia

Demande d'un panneau sur le chemin d'Ely indiquant la direction de l'autoroute 55

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2017-12-04, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 13 novembre 2017;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, d'adopter le procès verbal du 13 novembre 2017.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the November 13th, 2017 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller to adopt the minutes of the November 13th, 2017 council meeting such as received.

Période de questions : 2017-12-04 aucun visiteur

Demande d'intervention Bell : 2017-12-04, 3 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la pose d'un câble fibre optique sur toron et structure aérienne existante (projet # H64906) selon le document déposé par Bell Canada le 21 novembre 2017.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Enright, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the installation of a fiber optic cable on an existing aerial structure (Project # H64906) according to the document filed by Bell Canada November 21st, 2017.

Demande d'autorisation - installation d'un aqueduc privé sur le chemin Fortier desservant le lot 3 511 253 : 2017-12-04, 4 **Attendu que** le

propriétaire du lot 3 511 253 a besoin de refaire son aqueduc privé afin d'alimenter les bâtiments de la ferme et des résidences;

Attendu que le propriétaire souhaite procéder à des travaux d'excavation et de remblais sur le chemin public appartenant à la Municipalité;

Attendu que la Municipalité a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève ni du gouvernement du Québec ou de celui du Canada ni non plus de l'un de leurs ministères ou organismes, en vertu de l'article 66 de Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne permet, aux frais du demandeur, des travaux d'excavation et de remblais sur une partie du chemin Fortier, tel qu'indiqué sur le plan, et de l'installation d'un unique tuyau, d'une longueur maximale de 13m, ayant un diamètre maximum de 2 pouces et à une profondeur minimale de 6 pieds;

Que les travaux ont pour unique but l'installation d'un aqueduc de connexion au service déjà en place sur la route 243, et ce afin de desservir en eaux le lot 3 5 11 253;

Que les travaux doivent être exécutés par un professionnel;

Que le chemin doit être remis en état suite aux travaux d'excavation et de remblais; que la remise en état doit prévenir toute formation de dos d'âne ou de creux; que le niveau du remblai devra être égal au reste du chemin; qu'en priorité, tous les matériaux utilisés devront être approuvés par le service de voirie de la Municipalité;

Que, aussi longtemps que le tuyau est enfoui sous le chemin, le propriétaire du lot 3 511 253 est responsable de toutes réparations sur chemin Fortier induites par tout bris, toute déformation ou tout soulèvement reliés aux dits travaux ou associées à la présence de ce tuyau.

Whereas the owner of lot 3 511 253 needs to redo his private aqueduct serving the farm buildings and residences; whereas the owner wishes to proceed with the excavation work on the public road belonging to the municipality; whereas the municipality has jurisdiction on public roads, the management of which does not fall under the jurisdiction of the Government of Quebec or that of Canada or of one of their departments or bodies, pursuant to article 66 of the *Loi sur les compétences municipales*;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller it is resolved that the Council of the Township of Melbourne allow, at the expense of the applicant, the excavation and the backfilling of part of the Fortier Road as indicated on a plan, and the laying of a single pipe of a maximum length of 13m, a diameter not exceeding 2 inches and at a minimum depth of 6 feet; that the only purpose of the work is the installation of an aqueduct for connection to the existing service on Route 243, in order to serve the farm buildings and residences on lot 3 5 11 253; that the work must be performed by a professional; that the road must be rehabilitated as a result of this work; that the rehabilitation must prevent the formation of bumps or pot holes; the fill level should be equal to the rest of the road; that the materials used must be approved by the municipal roads department; that as long as the pipe is buried under the road, the owner of lot 3 511 253 is responsible for the repairs of the Fortier road induced by breakage, deformation or lifting due to the current work or the presence of the pipe.

Correspondances : 2017-12-04 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 14 novembre au 4 décembre 2017, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from November 14th till December 4th, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Compte-rendu des élections municipales générales du 5 novembre 2017 : 2017-12-04 Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des élections municipales générales du 5 novembre 2017, déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Council acknowledges the report of the November 5th, 2017 general municipal elections, tabled by the director general/secretary treasurer.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2017-03 modifiant le règlement numéro 95-06 relatif au traitement des membres du conseil : 2017-12-04 5 Le conseiller Simon Langeveld donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 95-06 relatif au traitement des membres du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Langeveld gave notice of motion that a subsequent meeting a by-law will be submitted for adoption to amend by-law No. 95-06 concerning the treatment of members of the council of the Township of Melbourne.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Offres de service pour une séance de photo des conseillers et des employés : 2017-12-04, 6 La municipalité a reçu trois offres pour une séance de photo du maire, les six (6) conseillers et les employés.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Photographie Tracey Vidal au montant de 250\$ pour les photos individuelles du maire, des conseillers et des employés et pour une photo de groupe avec le maire, les conseillers et la directrice générale/secrétaire-trésorière.

The municipality received three offers for a photo session for the mayor, six (6) councillors and the employees.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously to accept the offer of Photography Tracey Vidal for an amount of 250\$ for individual photos of the mayor, the councillors and the employees and a group photo with the mayor, the councillors and the director general/secretary-treasurer.

Maire suppléant : 2017-12-04, 7 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil désigne le conseiller Simon Langeveld comme maire suppléant à la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de janvier à juin; que M. Langeveld siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved to name councillor Simon Langeveld as pro mayor of Melbourne Township for the period from January to June; that Mr. Langeveld will represent Melbourne at the MRC in place of James Johnston, mayor, when Mr. Johnston is not present.

Trans-Appel : 2017-12-04, 8 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, stipulé initialement dans le protocole d'entente;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif, Trans-Appel, l'organisation du service du transport adapté;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte d'adhérer au service du transport adapté pour l'année 2018 et de payer la quote-part de 3,85\$ par personne pour un montant total de 3 757,60\$;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2018 : déplacement local 3,25\$; déplacement vers Sherbrooke : 7,50\$;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte les prévisions budgétaires 2018 de l'organisme Trans-Appel.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved to budget an amount of 3 757,60\$ as Melbourne's contribution to the financing of Trans-Appel for the 2018 year.

Demande - éclairage de la bretelle du chemin Keenan par RPM Transit : 2017-12-04, 9 **Attendu que** le citoyen corporatif de la Municipalité du Canton de Melbourne, RPM Transit, a déposé une demande pour un meilleur éclairage de la bretelle d'autoroute du chemin Keenan;

Attendu qu'il n'y a pas d'éclairage de la route 243 jusqu'à l'autoroute et que le soir cette situation a un effet négatif sur la visibilité du secteur commerciale-industrielle;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite porter cette problématique au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne avise le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de cette problématique; que le Conseil demande un meilleur éclairage de la bretelle d'autoroute du chemin Keenan afin d'améliorer la visibilité de ce secteur commerciale-industrielle ainsi que pour la sécurité des automobilistes.

Whereas the corporate citizen of the Township of Melbourne, RPM Transit, has filed a request for better lighting of the Keenan Road highway ramp; whereas there is no lighting from Route 243 to the highway and in the evening this situation has a negative effect on the visibility of the commercial-industrial sector; whereas the Township of Melbourne wishes to point out the issue with the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne notify the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* of this situation; that Council requests a better lighting of the Keenan Road highway ramp to improve the visibility of the commercial-industrial sector and for the safety of motorists.

Participation à l'activité «Plaisirs d'hiver» avec la Ville de Richmond: 2017-12-04, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à participer à l'activité «Plaisirs d'hiver» le samedi 27 janvier 2018, organisée par la Ville de Richmond, pour les citoyens de la région de Richmond et ce, au montant maximal de 250\$.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously to participate in the activité «*Plaisirs d'hiver*» on Saturday, January 27th, 2018 organized by the Town of Richmond for the citizens of the Richmond region for an amount of approximately 250\$.

Nomination de médaillés du Lieutenant-Gouverneur : 2017-12-04, 11
Considérant que le Bureau du Lieutenant-Gouverneur a un programme de Distinction honorifique, offrant une médaille du Lieutenant-Gouverneur aux aînés ;

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne est dotée de plusieurs aînés répondant à des critères spécifiques tels que: être résident permanent du Québec, être âgé de 65 ans ou plus, et avoir ou avoir eu par son action bénévole une influence positive dans la communauté ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et il est résolu à l'unanimité de soumettre la candidature de Monsieur Raymond Fortier comme médaillé du Lieutenant-Gouverneur aux aînés.

Whereas the Office of the Lieutenant Governor has an Honours program offering a medal for seniors who meet specific criteria such as being a permanent resident of Québec, being 65 years old or older and that their volunteering action has created a positive influence in the community;

Therefore it is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison and resolved unanimously to name Mr. Raymond Fortier as a candidate for the Lieutenant-Governor medal for seniors.

Publicités/dons : 2017-12-04, 12 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Carrefour Jeunesse Emploi	500 \$
Club de patinage artistique de Richmond	500 \$
Wales Home Foundation	100 \$
Comité ÉLÉ	70 \$
L'Étincelle (publicité)	131,25\$ (plus taxes)
Record	79 \$ (plus taxes)
Centre d'interprétation de l'Ardoise	aucune décision
Société d'histoire du comté de Richmond	aucune décision
Centre de ski de fond Richmond-Melbourne	aucune décision

Moved by councillor Fortier seconded by councillor Enright, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Collecte des arbres-de-Noël : 2017-12-04, 13 **Attendu que** la MRC offre de récupérer gratuitement les sapins dans les municipalités le mercredi 17 janvier 2018;

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise le dépôt des arbres de Noël, au point de dépôt (à côté du garage municipal de l'Hôtel de Ville), pour la cueillette jusqu'au lundi 15 janvier 2018.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved that council authorizes the drop off of Christmas trees (until Monday January 15th), beside the municipal garage at the Town Hall for pickup on Wednesday January 17th, 2018.

Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2018 : 2017-12-04 La directrice générale/secrétaire-trésorière a présenté le calendrier 2018 des réunions du comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR).

The director general/secretary-treasurer presented the 2018 calendar of meetings for the committee of the Richmond area fire department (SSIRR).

Factures : 2017-12-04, 14 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 25 217,76 \$) et des chèques émis (montant : 25 416,91 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (25 217,76\$) and the payments issued (25 416,91\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Demande d'un panneau sur le chemin d'Ely indiquant la direction pour l'autoroute 55 : 2017-12-04 Le conseiller Douglas Morrison mentionne qu'il n'y a aucun panneau de signalisation, sur le chemin d'Ely avant l'intersection avec les chemins Burrill et Lay, indiquant par où se diriger pour atteindre l'Autoroute Joseph-Armand-Bombardier (Autoroute 55). Tout est confus pour les transporteurs souhaitant reprendre l'autoroute après leurs livraisons ou après avoir fait la collecte de matériaux provenant des diverses entreprises situées sur le chemin d'Ely.

La directrice générale/secrétaire-trésorière vérifiera ce point avec l'inspecteur de la voirie pour valider les options disponibles afin de corriger cette situation.

Councillor Morrison mentions that there is no sign on Ely road, before the intersection with Burrill and Lay Roads, indicating how to get to the Joseph-Armand-Bombardier Highway (Highway 55). This leads to confusion for drivers of transport companies wishing to return to the highway following a delivery or after a pick up from the various businesses located on Ely Road.

The director general/secretary-treasurer will verify this point with the roads inspector to validate the options available to correct the situation.

Levée de la séance : 2017-12-04, 15 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 21 h 30. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 8 janvier 2018.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:30 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, January 8th, 2018.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 5e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept.

James Johnston
Maire

Le 14 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget, tenue le 14 décembre 2017 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Absent : Monsieur Jeff Garrett, conseiller (arrive à 19 h 45)

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation tout en constatant que Monsieur Jeff Garrett a également reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget.

Adoption de l'ordre du jour : 2017-12-14, 1 Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2018 / Presentation of the 2018 budget
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2018/ Question period relating exclusively to the proposed budget for 2018
5. Adoption du budget pour l'année 2018 / Adoption of the 2018 budget
6. Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 / Three-year capitalisation program
7. Levée de la séance

Délibération sur le budget 2018 : La directrice générale présente le projet des prévisions budgétaires pour l'année 2018. / The director general presented the draft budget forecast for 2018

Période de questions : aucune question

Adoption du budget 2018 : 2017-12-14, 2 Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 1 557 792 \$, le tout réparti comme suit :

**Prévisions budgétaires
Exercice se terminant le 31 décembre 2018**

Taxes sur la valeur foncière	1 021 945	general taxes
Taxes sur une autre base	79 975	other taxes
Autres revenus de sources locales	79 987	other local income
Transferts (gouv. de Québec)	375 885	Québec govt. transfers
Total des revenus	1 557 792 \$	total revenues
Administration générale	287 242	administration
Sécurité publique	229 068	fire & police
Transport	725 389	roads
Hygiène du milieu	101 385	garbage service
Aménagement & urbanisme	44 450	urban planning
Loisirs et culture	43 835	recreational activities
Total des dépenses	1 431 369 \$	total expenditures
Surplus de l'exercice	126 423 \$	surplus
Affectations		
Dépenses en immobilisations	(900 825)	fixed assets
Subventions	407 402	subsidies
Surplus accumulé affecté	309 000	affected accumulated
surplus		
Fonds réservés	58 000	reserved funds
Excédents (déficit) 2018	0, 00 \$	

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2018 soit adopté tel que présenté.

Whereas the provisions contained in articles 954 and following of the Municipal Code; whereas the council of the Township of Melbourne presents a balanced budget;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to adopt the 2018 budget as presented.

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 :
2017-12-14, 3

Le programme triennal d'immobilisations a été déposé à la table du conseil.

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 tel que soumis

The three-year program of capital expenditures was tabled.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Enright it is resolved to adopt the three year program of capital expenditures for the years 2018-2019-2020 as submitted.

Levée de la séance : 2017-12-14, 4 Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que la séance soit levée à 19 h 50.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 15e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept.

James Johnston
Maire

Le 14 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 14 décembre 2017 à 20 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget.

Adoption de l'ordre du jour : 2017-12-14, 5 Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2017-04, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2018 en plus de leurs modalités de perception / Notice of motion and presentation of the draft by-law no. 2017-04 a by-law setting the tax rates and fees for the 2018 fiscal year and the conditions for payment
4. Période de questions / question period
5. Levée de la séance

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2017-04, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2018 en plus de leurs modalités de perception : 2017-12-14, 6 Le conseiller Jeff Garrett donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2018 en plus de leurs modalités de perception.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Garrett gave notice of motion that a subsequent meeting by-law number 2017-04 will be submitted for adoption a by-law setting the tax rates and fees for the 2018 fiscal year and the conditions for payment.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Période de questions : aucune question

Levée de la séance : 2017-12-14, 7 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et résolu que la séance soit levée à 20 h 15.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 15e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept.

James Johnston
Maire